The Piano and the Persian

Oriental diplomacy is a third by itself but business is the same the world over

The reason given by

The Shah of Persia

for declining a

STEINWAY PIANO

is just what you are now trying to ponder: "The reputation of the firm for the excellence of its pianos surpasses that of all others engaged in the same trade." The royal buyer is much pleased with his instrument, but the satisfaction of American patrons has built up the reputation.

GRUNEWALD'S,

725 CANAL ST.

Are the Agents and Headquarters for all the leading Pianos made. Easy terms made with those who want pay cash.

Pianos not Organs taken in exchange.

Bulletin Météorologique.

Washington, D. C., 3 juillet—Indications pour la Louisiane—Temps—beau vendredi et samedi; vents frais du sud-ouest.

Les Philippines

SOUS LE CONTROLE CIVIL.

AMNISTIE GENERALE.

La restauration de la paix proclamée.

Presse Associée—

Washington, 3 juillet—Le Président des Etats-Unis a formellement proclamé la restauration de la paix dans les Philippines; il a placé les îles entièrement sous le contrôle civil et il a accordé une amnistie générale à tous les Philippins qui ont pris part à la rébellion.

Ces trois mesures, qui marquent un des plus importants chapitres de l'histoire des Philippines, ont été accomplies par trois décrets ou proclamations, l'un par le Président, sous sa propre signature, accordant l'amnistie, le deuxième, par le secrétaire de la guerre Root, relevant, par ordre du Président, le général Chaffee de ses fonctions de gouverneur militaire, et le troisième, sous forme d'ordre général adressé à l'armée des Etats-Unis, dans lequel le secrétaire Root exprime la haute appréciation du Président de l'œuvre accomplie dans l'île de Cuba et dans les Philippines.

La proclamation d'amnistie est ainsi conçue:

Par le Président des Etats-Unis.

Attendu que de nombreux habitants de l'archipel des Philippines ont été en insurrection contre l'autorité et la souveraineté du royaume d'Espagne, à diverses époques depuis août 1896 jusqu'à la cession de cet archipel par ce royaume aux Etats-Unis d'Amérique, et que depuis ladite cession nombre d'individus ainsi en insurrection ont jusque récemment résisté à l'autorité et à la souveraineté des Etats-Unis, et

Attendu que l'insurrection contre l'autorité et la souveraineté des Etats-Unis a maintenant pris fin et que la paix est établie dans toutes les parties de l'archipel, excepté dans les régions habitées par les tribus des Moros, auxquelles cette proclamation ne s'applique pas, et

Attendu qu'un cours de l'insurrection contre le royaume d'Espagne et contre le gouvernement des Etats-Unis les individus qui y étaient engagés, ou ceux qui sympathisaient avec eux et les aidaient, ont commis des actes en violation des lois de la guerre civilisée, mais qu'on croit que ces actes ont été généralement commis en ignorance desdites lois, et d'après des ordres donnés par les leaders insurgés civils ou militaires, et

Attendu qu'il est jugé sage et humain, conformément aux intentions bienveillantes du gouvernement des Etats-Unis envers le peuple philippin, qui tendent à la paix, à l'ordre et à la loyauté dans son sein, que les auteurs de ces actes qui n'ont pas encore été punis ne soient pas tenus criminellement responsables, mais soient exonérés de toute punition pour participation à ces insurrections et actes illégaux commis durant leur cours, par une amnistie générale et le pardon;

En conséquence, qu'il soit connu aujourd'hui, que Moi, Théodore Roosevelt, président des Etats-Unis d'Amérique, en vertu du pouvoir et de l'autorité dont je suis revêtu par la constitution, proclame et déclare par la présente, sans réserve ou condition, excepté comme il est ci-après établi, un pardon entier et complet et une amnistie à tous les habitants de l'archipel des Philippines qui ont pris part aux insurrections précitées, ou qui ont aidé les individus y prenant part, pour les offenses de trahison et de sédition, et pour toutes les offenses de caractère politique, commises au cours desdites insurrections d'après les ordres des autorités insurrectionnelles civiles ou militaires, ou qui ont été causées par des dissensions politiques entre des Philippins et des Espagnols ou des autorités espagnoles, ou qui ont résulté de dissensions ou rancunes politiques entre les Philippins eux-mêmes au cours desdites insurrections.

Il est décrété, toutefois, que le pardon et l'amnistie accordés par la présente n'incluent pas les individus ayant commis des crimes depuis le premier Mai Mille Neuf Cent deux dans toute province de l'archipel dans laquelle le gouvernement civil était établi, et n'incluant également pas les individus précédemment convaincus des crimes de meurtre, de viol, d'incendie ou de vol par tout tribunal civil ou militaire institué sous l'autorité de l'Espagne ou des Etats-Unis d'Amérique mais pour eux des demandes spéciales peuvent être adressées aux autorités compétentes pour obtenir le pardon, par toute personne appartenant aux classes exemptées, et toute clémence compatible avec l'humanité et la justice sera libéralement accordée;

En outre, il est décrété que cette amnistie et ce pardon n'affecteront pas les titres ou droits du gouvernement des Etats-Unis, ou ceux des îles Philippines, sur toute propriété saisie par les autorités militaires ou civiles du gouvernement des Etats-Unis, ou les autorités des Philippines organisées sous l'autorité des Etats-Unis, par voie de confiscation ou autrement, et

En outre, il est décrété que toute personne qui cherchera à se prévaloir de cette proclamation prendra et signera le serment suivant devant tout magistrat autorisé des Philippines:

"Moi,.....,jure (ou affirme) solennellement que je reconnais et accepte la suprême autorité des Etats-Unis d'Amérique dans les îles Philippines, et y tiendrai foi et allégeance, que je m'impose cette obligation volontairement, sans restriction mentale ou intention de l'esquiver, et que Dieu me protège."

Donnée sous ma signature en la ville de Washington, ce quatrième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux, et en la cent vingt-septième année de l'indépendance des Etats-Unis.

THÉODORE ROOSEVELT.

—:o:—

Un aeronaute blessé.

Presse Associée

Louisville, Kentucky, 3 juillet—Le "Post" dit:

Le jeune aéronaute qui s'est blessé, mortellement selon toutes probabilités, en essayant de descendre avec un parachute d'une bombe lancée en l'air à une représentation des "Derniers Jours de Pompéi", hier soir devant les Churchill Downs, est, dit-on, Léo Stevens, un inventeur de New York, qui est engagé dans les courses de ballons qui auront lieu durant l'exposition de St Louis.

Stevens possède, dit-on, un atelier à Long Island où il a fait des expériences de navigation aérienne, et il y a réussi au point qu'il a pu faire breveter un vaisseau aérien dans le but de lutter contre Santos-Dumont à St-Louis.

A l'hôpital où il a été transporté le blessé a donné le nom de Duil. Ceux chez lesquels il était employé ont déclaré qu'ils ne connaissaient pas son véritable nom.

Les médecins déclarent que l'aéronaute n'a guère de chances de se rétablir.

—:o:—

A la recherche de professeurs capturés par les Philippins.

Presse Associée—

Washington, 3 juillet—Le secrétaire de la guerre Root a reçu de M. Wright, vice-gouverneur faisant fonction de gouverneur des Philippines, la dépêche suivante en réponse à une demande d'informations sur la capture de quatre professeurs des écoles par les Philippins de l'île de Cebu:

"Le corps des constables fait tous ses efforts pour retrouver les professeurs. Les constables ont tué et capturé plusieurs individus de la bande. Les prisonniers déclarent que les professeurs étaient vivants le 26 juin. Envoyerai d'autres informations dès leur réception. Les noms des professeurs sont: Clyde France, Ernest Poger, Louis A. Thomas, John M. Wells.

—:o:—

Les prisonniers irlandais-américains.

Presse Associée.

Londres, 3 juillet. — Aujourd'hui à la Chambre des Communes M. Brodrick, secrétaire de la guerre, a informé M. Jasper Tully, un nationaliste, que si des Irlandais-Américains se trouvent parmi les prisonniers de guerre dans le sud de l'Afrique ils seront libérés dans les mêmes conditions que les autres.

Transport américain à la côte.

Presse Associée—

Manille, Philippines, 3 juillet—Le transport américain Sedamanos est à la côte à Zombal. Il porte trois compagnies du vingt-cinquième d'infanterie. Des secours sont envoyés.

—:o:—

Guillaume et Morgan.

Presse Associée—

Kiel, Allemagne, 3 juillet—L'empereur Guillaume a reçu ce matin J. Pierpont Morgan sur le yacht impérial Hohenzollern, et dans l'après-midi c'est rendu à bord du yacht de M. Morgan, le Corsen.

Marchés divers.

Paris, 3 juillet — La rente trois pour cent est cotée à 101 francs 80 centimes.

Londres, 3 juillet — Consolidés pour argent 96 3/16; comptant 96 1/2.

Liverpool, 3 juillet — Coton spot, demandes bonnes; prix 1/32d plus haut.

American middling 5 11/32d, good middling 5 3/32d; middling 5d; low middling 4 29/32d; good ordinary 4 25/32d; ordinary 4 17/32d.

Ventes 15,000 balles, dont 2000 pour la spéculation et l'exportation y compris 11,600 balles coton américain.

Recettes ——— balles, 200 coton américain.

Futurs—fermes à l'ouverture et calmes à la clôture.

American middling g. o. c; juillet 4.51; juillet et août 4.49; août et septembre 4.42; septembre et octobre 4.31; octobre et novembre 4.24; novembre et décembre 4.21, décembre et janvier 4.19; janvier et février 4.19; février et mars 4.19; mars et avril 4.19.

New York, 3 juillet — Coton spot—calme à la cloture.

Middling uplands 9 5/16c.; middling Gulf 9 9/16.

Ventes — balles.

New York, 3 juillet — Futurs stables à la cloture.

Juillet 8.72, août 8.41, septembre 8.08, octobre 7.98, novembre 7.92, décembre 7.92, janvier 7.92, février 7.94, mars 7.94.

Incendie.

Des dommages d'environ $25 ont été causés par un incendie découvert hier matin à trois heures, dans la demeure de Wm Spencer, de couleur, rue Royale 4101.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Alex B. Costa et Adolphe M. Costa à Emilien Perrin, un terrain borné par les rues Canal, Bourgogne, Douane et Remparts, $35,000.

La succession de Henry Herzog à Joseph Reiss, dix terrains bornés par les rues Bourbon, Touro, Foy et Caton, $900.

La même à Henry Wicker, cinq terrains bornés par les rues Solon, Union, Français et Caten, $550.

La même à Emile Perrin, 24 terrains bornés par les rues Pelopidas, Solon, Bagatelle et St-Antoine, $110.

La même à Félix Pronne, 18 terrains bornés par les rues Français, Cato, Touro et Foy, $300.

La même à Jacob Roch, Jr, douze terrains bornés par les rues Canton, Bagatelle, Solon et Union, $1,000.

Joseph Insirillo à Christian Bocher, sept terrains bornés par les rues Magasins, Webster, Henry Clay et Camp, $8,500.

Agneole Armant à Mme A. Thumard, un terrain au Parc Audubon, $3,800.

Mme F. Fisher à Mme Jno. W. Fagan, deux terrains bornés par les rues Bordeaux, Tchoupitoulas, Lyon et Front, $4,000.

Les héritiers de Jos. S. Ketchens à A. Barten, un terrain borné par les rues Delachaise, S. Robertson, Amelia et Freret, $1,160.

Mme A. H. McDowell à la Teutonia Loan & Bldg Co., un terrain borné par les rues Broad, Dumaine, Dorgenois et Ste-Anne, $180.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $200.

Les héritiers d'Amélia Michel à François J. B. Darcantel, la moitié du terrain borné par les rues Bourbon, St-Antoine, Villeré et Urquhart, $450.

Hy Weber à Geo. G. Friedericks, un terrain sur le bayou St-Jean, $1,000.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 4 JUILLET 1902.

Bas du fleuve—LOUISE, à 11 A M
Madisonville—NEW CAMELLIA, à 4 P M

SAMEDI, 5 JUILLET 1902.

Grande Ile et Barataria—GRAND ISLE à 7.30 A M
Grand'Ile et Barataria—HALE, à 8.30 A M
Rivière Rouge—ELECTRA, à 5 P M
Rivières Ouachita et Black—H. M. CARTER, à 5 P M
Harwood Island et Bends—IMPERIAL 5 P M
Madisonville—NEW CAMELLIA, à 4 P M

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1902.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

"LA CESSION DE LA LOUISIANE AUX ETATS-UNIS ET SES CONSEQUENCES."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1903 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725. Nouvelle-Orléans

Propagation de l'enseignement de la Langue Française.

Monsieur le Directeur,

La première fois que nous avons visité les Etats-Unis, nous avons constaté avec peine que la langue française, si bien enseignée dans le Nord, et si appréciée par les Américaines, partout où elles passent, semblait complètement délaissée à la Nouvelle-Orléans: et cela contre le désir qu'ont nombre de familles de la conserver pieusement, et d'exiger que leurs enfants la parlent dès leur plus tendre enfance.

Les causes de la faveur dont elle jouit maintenant importent peu: à l'heure actuelle, ce que nous constatons avec joie, c'est qu'un revirement s'est produit, que le français est maintenant honoré dans les Universités, et que certains voudraient lui voir prendre, dans les écoles publiques et privées, ici, concurremment avec l'anglais, la place qu'il occupe dans les seules Ecoles supérieures.

Grâce à l'hospitalité du seul journal français de la Louisiane, nous espérons apporter notre pierre à l'œuvre filiale entreprise depuis peu. Nous désirons rester *anonymes*, et faire sans bruit le plus de bien possible. Si le nombre des souscripteurs nous le permet, personne ne pourra douter d'un dévouement qui a fait ses preuves en Europe. Nous souhaitons à nos futurs élèves, cosmopolites et polyglottes, le succès qu'eurent nos élèves de Constantinople et d'Athènes, et nous vous adressons, M. le Directeur, l'expression de notre sincère et profonde gratitude.

LE COMITÉ DES CINQ.

MAI.—ANNÉE 1902.

COURS DE FRANÇAIS,

Par correspondance.

Prix de l'Abonnement, par mois:

Cours Elémentaire.....$1 25
Cours Moyen.....$1 50
Cours Supérieur.....$2 00

N. B.—Ces cours sont payables *d'avance*. Tout retard de paiement amènera la suspension des envois des devoirs. Ces devoirs seront prêts à envoyer tous les quinze jours, le SAMEDI, à partir du 15 juin 1902.

Le Comité formé par *Cinq Correcteurs*, se réserve de surseoir à l'envoi des premiers devoirs, si le nombre des souscripteurs est insuffisant à la date indiquée, et, dans ce cas, de rendre l'argent des souscripteurs.

Les comptes-rendus seront envoyés à tous les abonnés inscrits, ces devoirs étant un *concours*. Nous espérons qu'une grande émulation se créera bien vite entre nos Elèves, et nous permettra de publier les meilleurs travaux.

N. B.—Le retour des devoirs *franco* est compris dans le prix de l'abonnement.

Afin que la plus parfaite équité se manifeste sûrement dans la *cote* des devoirs, les Elèves inscrits devront joindre à leur mandat ou à leur money-order: 1. leurs *prénoms*, 2. leur *nom de famille*, 3. leur *adresse* complète (*ville, rue, numéro, Etat*): le tout *très lisiblement* écrit, pour éviter de fausses directions.

La Direction enverra aussitôt un *pseudonyme*, choisi par *elle*, dans le *premier envoi de devoirs*. Ce pseudonyme pourra être changé après une certaine période écoulée. Il n'y aura jamais double emploi de ces pseudonymes, en même temps: mais la Direction se réserve de pouvoir les varier si elle le juge convenable. Les devoirs arrivés *en retard* seront *cotés* en chiffres, mais non *annotés*. Les correcteurs, sauf le trésorier, doivent ignorer le nom véritable de leurs élèves: cette condition étant pour tous une garantie d'impartialité.

N. B.—Il est défendu de se servir d'encre *rouge*, sauf pour marquer les limites de provinces ou de départements, dans les cartes de géographie, où les fleuves seront tracés à l'encre *bleue*, les canaux à l'encre *verte*, les montagnes en *bistre*, et les limites maritimes ou conventionnelles, à l'encre noire.

Une Médaille sera décernée aux élèves qui auront régulièrement envoyé exactement *tous les devoirs*, et obtenu les moyennes 8 et 9. Le nombre de ces élèves n'est pas limité. Des mentions honorables encourageront les progrès des élèves assidus.

MODE D'ENVOI.

1. Chaque devoir doit être écrit sur du papier *réglé*, avec *marge* de deux pouces pour que le Correcteur puisse y inscrire ses corrections ou ses observations.—2. Deux ou trois lignes devront être laissées *en blanc* pour que le Maître puisse résumer son appréciation générale à la *fin* de chaque devoir.—3. Une ligne, légèrement tracée, à l'encre noire de préférence, devra séparer *chaque devoir* terminé, de la marge à l'extrémité de la ligne à droite.

Vu les règlements de la poste, aucune *question* ne devra être faite sur les envois: car cela exposerait la Direction à de sérieux désagréments et à une amende, qu'on ferait supporter forcément à l'envoyeur. Toute communication demandant une réponse doit être faite par *lettre affranchie*, et renfermant un *timbre* suffisant pour l'affranchissement de la réponse sollicitée.—Les lettres insuffisamment affranchies seront refusées.—Il ne sera point répondu aux lettres qui ne renfermeront point un timbre de 2 sous, pour les Etats-Unis, le Mexique, le Canada, etc.—Les Elèves des Maisons d'Education, (garçons et filles) sont admis à concourir.

Adresser les abonnements: *Cours de Français* par correspondance.

P. O. Box 828,
New Orleans, La., U. S. A.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1902.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Niveau à 6 heures A. M.

Stations.	Pieds au-dessus à la rive, pieds.	Ligne de danger pieds.	Hauteur, pieds.	Changements dans les dernières 24 h.
St-Paul	.....	14	4.4	-0.2
Davenport	10	15	5.7	0.0
St. Louis	32	30	24.2	+0.6
Cairo	44	45	34.8	+2.3
Memphis	23	28	14.0	+0.9
Helena	42	42	19.5	+0.4
Vicksburg	44	45	19.6	-0.2
Rivière Rouge				
Nlle-Orléans	9	16	5.7	0.0
Melville	.....	21	19.9	0.0
Omaha	.....	18	10.7	+0.1
Kansas City	.....	21	19.0	+1.2
Pittsburg	30	22	19.5	-4.2
Cincinnati	45	50	32.5	-1.7
Louisville	.....	25	9.9	-0.2
Nashville	.....	40	7.7	+0.5
Chattanooga	35	22	8.8	-1.4
Fort Smith	.....	22	11.8	+1.5
Little Rock	.....	23	11.0	-0.8
Arthur City	.....	27	4.1	-0.0
Fulton	30	26	11.0	-0.7
Shreveport	21	29	12.0	0.2
Alexandria	33	33	11.5	-0.8
Burrow				
Quitman	36	19	24.0	+0.5
Monroe	.....	40	10.2	+2.7

Liste des navires dans le port

STEAMERS.		
Alberta	Veracruz et Tuxpan	Nlle Orleans
Algiers	Laid up	Algiers
Arcadia	Laid up	Algiers
Chalmette	Havana	Algiers
Clinton	Laid up	Algiers
Comta	New York	Nlle dist 10
El Dia	New York	Algiers
El Sud	New York	Algiers
Geo W Kelley	Honduras	Algiers
George Dumont	Honduras	Nlle dist 20
Jesse	en réparation	Gretna
Hagarth	Anvers	1er dist 37
Jamaican	Londres	1er dist 37
Louisiana	Demerara	Nlle dist 7
Mexican	Gênes	Nlle dist 27
Morgan	Laid up	Gretna
Nicaraguan	Liverpool	Steyr dock
Orion	Bordeaux	Nlle dist 27
Pathfinder	Porto Rico	Nlle dist 10
Tuantec	Port Limon	Nlle dist 41
Uak	Honduras	1er dist 15
Whitney	Laid up	Nlle dist 30
	Gretna	
SAVIRES.		
Kaiser	Brême	Southport
Columbus	Brême	Southport
BARQUES.		
Brema	Brême	Point
Clara	Portugal	Point
Elizabeth	Brême	Southport
Sara	Cienfuegos	Point
Matador	Brême	Southport
GOELETTE.		
Clover	Ship Island	Algiers
Santo Otari	Boston	Nlle dist 40

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Alba, Quick.....parti 25 juin.
Steamship Ems, Marchbanks.....parti 19 juin.

LIVERPOOL.

Steamship Antillian, Hunter.....parti 12 juin.
Steamship Barrister, Williams.....parti 21 juin.
Steamship Navigator, Edgar.....parti 19 juin.
Steamship Yucatan, Dickinson.....parti 14 juin.
Steamship Traveller, Tennant.....parti 5 juin.
Steamship Dictator, Brown.....parti 25 mai.
Steamship Alexandrian, Bruce.....parti 15 mai.
Steamship Darien, Myles.....parti 24 mai.
Steamship Wm Cliff, Chadwick.....parti 29 mai.
Steamship Barbadian, Griffith.....parti 25 juin.

GONDRES.

Steamship Cayo Mono, Friend.....parti 28 mai.

BORDEAUX.

Steamship Ontanada, Nachetavo.....parti 11 juin.

STETTIN.

Steamship Texas, Holm.....parti 18 juin.

GENES.

Steamship Miguel M Pinillos.....parti 19 mai.

MARSEILLES.

Steamship Catalina, Andreas.....parti 24 avril.

TRIESTE.

Steamship Betty, Parvich.....parti 7 juin.

HAMBOURG.

Steamship Fort, Marcenero.....parti 31 mai.

BREME.

Steamship Livland, Warthmann.....parti 8 juin.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Horror, ———.....parti 10 juin.
Steamship Entre Rios, Conan.....parti 3 juin.
Steamship Llangollen, Owen.....parti 27 mai.

AARHUUS

Steamship Ola, Zaldeando.....parti 24 mai.

COPENHAGUE.

Steamship Arpanesa, Peterson.....parti 16 juin.
Steamship Texas, Holm.....parti 21 juin.

OPORTO.

Barque Albatraz, Velha.....parti 16 juin.

4 DEBOUCHES IMPORTANTS

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

EL PASO — NEW ORLEANS — TEXAS — PACIFIC

Aucune embarras pour répondre aux questions.

Aucun Changement de Chars au Nord du Texas

Pour le sur les renseignements des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hôte. St-Charles.

1er mars—

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Pour Première Communion, superbe Livre de Prières en nacre. Chapelets montés en or et en argent, en nacre, cornaline, grenat, améthyste et cristal.

Médailles de tous dessins en argent et en or

CHEZ

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.

833 RUE DU CANAL, PRÈS DAUPHINE.

1er sept 1901—1 an

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER ET BIJOUTIER,

313 RUE ROYALE.

Vient de recevoir une grande variété d'articles religieux, consistant en Chapelets de toutes les couleurs, Parfumeries françaises en nacre, ivoire, peau de chagrin, maillolche, etc., Médailles de Première Communion, Diadèmes en nacre, en améthystes, en cristal, etc., Bénitiers et Images.

Il invite ses amis et connaissances et le public en général à venir visiter ses assortiments, et se rendre compte du prix de ces marchandises dont il défie toute concurrence. Les ordres des compagnies sont sollicités.

INCORPOREE EN 1856.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 65 rue Royale.

Capital.....$ 500.00
Actif.....3,148,014
Surplus net.....310,910

CHARLES JANVIER, Président. R. H. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. GUSTAVE LABARRE, F. S. COUROT.
Pertes payées depuis l'organisation.....$4,013,500

Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871.....$13,320,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872.....$7,429,...

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Common.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

GUSTAVE WESTFELDT. L. C. FALLON. LUCANE MOORE. C. M. ...
CLARENCE F. LOW, Secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant-Secrétaire.

16 avril—1an—JeuDimMar

Schley and Santiago

BY GEORGE EDWARD GRAHAM.

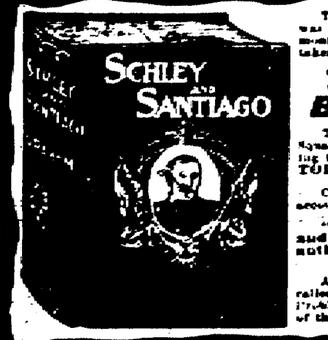

The intrepid Associated Press war correspondent was aboard the U. S. S. Brooklyn during the nine months of the campaign. Illustrated with photos taken by the Author during the fight.

The Most Sensational Book of the Day.

The true story of the famous cruise of the Squadron under Commodore Winfield Scott Schley, including the blockade and destruction of the Spanish fleet.

TOLD FOR THE FIRST TIME.

Contains an autographed endorsement and account of the battle by Admiral Schley.

"The facts of the story of the movements and operations of the Flying Squadron, the author tells them in this book are ...
W. S. SCHLEY."

An interesting narrative of facts. Explains the so called "Retreat Movement," the "Loop," the "Problem," and contains conclusively every argument of the Court of Inquiry.

PRESIDENT ROOSEVELT, when Governor of New York, said: "Mr. Graham's story is the best account I have heard or read of the naval fighting during the war. It sounds just as much courage as go about taking photographs as it did to work the guns."

THE NEW YORK HERALD says: "Mr. Graham, in the telling of facts, leaves little reader has to make the deduction that several naval officers need a Court of Inquiry to re-establish their reputations, if they can be re-established."

No subject has ever been before the public that has interested everybody the manner in which Admiral Schley has been treated, and the American public demand the full recognition of the Hero of Santiago. This book gives everything just as it occurred and as the eyewitnesses saw it. Book is selling like wildfire. Liberal commissions. Outfit and books now ready. Send 2-cent stamps for canvassing outfit. ACT QUICK. Now is the time to MAKE MONEY.

Price $1.50, $1.75, $2.25, $2.75, according to style of binding desired.

AGENTS WANTED | W. B. CONKEY COMPANY, Sole Publishers, CHICAGO.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale

2fév—1an

PALAIS DE JOAILLERIE

—DE—

WEINFURTER,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

20jan—1an